



Syndicat
de la Diège

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DE LA DIEGE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 019-200078947-20220326-2022_26_03_06-DE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six mars à 10h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : GUITARD Jean-Pierre

Date de convocation : 24/02/2022

Membres en exercice : 134	Présents : 101	Votants : 101	Pour : 101	Contre : 0
---------------------------	----------------	---------------	------------	------------

Référence DIEGE : 2022-26-03-06

Objet : Affectation des résultats 2021 - Budget annexe assainissement collectif

Monsieur le Président expose aux membres du Comité qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement collectif.

Il indique que les résultats se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses N	176 243,92 €
Recettes N	212 173,20 €
Résultat de l'exercice N	35 929,28 €
Résultat antérieur (002) N-1	6 008,66 €
Excédent de fonctionnement à affecter N+1	41 937,94 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses N	133 741,81 €
Recettes N	113 165,75 €
Résultat de l'exercice N	- 20 576,06 €
Résultat antérieur (001) N-1	- 20 895,80 €
Résultat global N à reporter N+1 (001)	- 41 471,86 €
Restes à réaliser - Dépenses N	- €
Restes à réaliser - Recettes N	- €
Solde des Restes à Réaliser N	- €
Déficit d'investissement	- 41 471,86 €

AFFECTATION DU RESULTAT	
Déficit d'investissement à reporter N+1 (001)	41 471,86 €
Excédent de fonctionnement capitalisé N+1 (1068)	41 471,86 €
Excédent de fonctionnement N+1 (002)	466,08 €

Après délibération, les membres du Comité acceptent cette proposition.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 26/03/2022
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

